



Tél : 01.76.82.64.52
cgtflins@free.fr

1er mai

Journée de luttés des travailleurs

→ Le 1^{er} mai 1886 à Chicago

La police tire sur les ouvriers en grève qui réclament la journée de 8 heures. On compte plusieurs morts.

→ Le 1er mai 1891 à Fourmi dans le Nord

La troupe ouvre le feu sur les travailleurs en grève pour la journée de 8 heures, là aussi. Il y a 10 morts dont plusieurs ouvrières du textile de moins de 20 ans.

C'est à partir de ces évènements que le 1^{er} mai devient une journée de lutte internationale.

→ Aujourd'hui

A l'heure où les cheminots, les retraités, les chômeurs et les travailleurs en général sont attaqués par le gouvernement MACRON, le 1^{er} mai 2018 sera l'occasion de contester cette politique qui vise à dépouiller les travailleurs pour donner toujours plus aux riches.

La CGT appelle à participer aux manifestations qui auront lieu ce jour-là.

Vive la journée internationale de luttés des travailleurs.

Compte-rendu du C.E. du mercredi 25 avril 2018

Les annonces de la direction :

A propos de la semaine 19 du 7 au 11 mai

- La direction a confirmé qu'il n'y aura pas de production sur le flux de la tôlerie au montage.
- Le LALH et le CDPA travailleront le lundi 7, mercredi 9 et vendredi 11 mai.
- L'emboutissage, l'injection plastique et le bâtiment S travailleront les lundi 7 et mercredi 9 mai.

Il n'y aura pas de bus mais la direction s'engage à mettre à disposition un moyen de transport pour tous les salariés présents !!!... Talisman ? Espace ? twizi... ou vélo ?!!

En ce qui concerne les travailleurs intérimaires, la direction s'engage à appliquer la loi : « *ils seront pris en CTC comme les Renault* » Ce qui est faux car les Renault n'auront pas de perte sur le salaire tandis que les travailleurs intérimaires risquent de perdre une semaine de paie comme cela s'est déjà produit.

Les élus C.E. ont été consultés

La direction nous consulte sur sa politique sociale, les conditions de travail et l'emploi. Renault se porte bien et même très bien du point de vue des actionnaires et des dirigeants. La direction le dit elle-même : « *L'année 2017 aura été l'année des records* »

Sa politique sociale se résume à servir les actionnaires et les enrichir encore plus. Renault a versé :

- **20% des 5,2 milliards des bénéfices à quelques actionnaires**
- **3% à l'ensemble des salariés du groupe Renault**
- **0% aux 10 000 travailleurs intérimaires**

Pour les travailleurs, la situation se résume à :

- La dégradation des conditions de travail
- L'explosion de la précarité
- Un manque d'effectif dans tous les secteurs
- Le blocage des salaires
- La baisse des primes aléatoires.

Concernant les embauches

La direction a été contrainte de procéder à des embauches depuis 2015, car ça ne pouvait plus fonctionner. Ces embauches ont à peine compensé les départs.

C'est absolument insuffisant si on compare cela aux plus de 2 000 intérimaires en moyenne présent chaque mois sur le site.

Pour la CGT, ces intérimaires sont sur des postes permanents, il faut donc les embaucher sans conditions de diplômes ou test.

Pour toutes ces raisons et bien d'autres, la CGT vote contre la politique de la direction

De nouveaux départs de l'entreprise pour des recrutements à minima

Extrait du « communiqué des Syndicats CGT Renault du 28 avril 2018 »

« La CGT ne signera pas l'avenant à l'accord CAP 2020, accord que nous n'avions pas signé non plus.

La direction de Renault a soumis à signature un avenant à l'accord CAP 2020 prévoyant de 1000 à 1200 départs supplémentaires sous la forme de dispense d'activité pour les salariés qui n'avaient pas 15 ans de travail d'équipe : employés, techniciens, agents de maîtrise et cadre.

En annonçant de nouveaux départs, la direction répond à une aspiration compréhensive d'un nombre important de salariés à vouloir quitter l'usine.

Les 1400 embauches annoncées ne sont pas destinées à remplacer ceux qui vont partir ou renforcer les équipes qui sont en sous effectifs, mais pour recruter « ... *des profils différents, des spécialistes des motorisations hybrides, aides à la conduite autonome, etc...* »

Des embauches qui ne résolvent pas la question du sous-effectif dans tous les secteurs et le recours massif aux intérimaires et aux prestataires. »

Au contraire, il y a besoin d'embauches conséquentes permettant à chacun de faire son métier et de mettre fin à la précarité.

Le 20 avril 2018 : Négociation dans la Métallurgie sur le temps de travail. La CGT quitte la séance.

Les patrons de la Métallurgie, l'UIMM, qui concerne 1,4 million de travailleurs a engagé une discussion sur le temps de travail pour nous faire travailler plus. Les patrons voudraient qu'il y est un contingent d'heures supplémentaires de 350 heures obligatoires et 160 heures au volontariat annuelles soit au total 510 heures à la disposition des employeurs pour nous imposer de travailler plus quand ils le voudraient.

Ils voudraient également nous faire travailler le dimanche, réduire le repos quotidien et hebdomadaire simplement en évoquant un surcroît d'activité. D'autres discussions seraient à l'ordre du jour notamment la remise en cause les 3 jours de carence pour arrêt maladie ainsi que les primes d'ancienneté.

Rien n'arrête les patrons pendant que le gouvernement essaie lui de faire passer d'autres attaques contre les travailleurs de la SNCF. Ils préparent d'autres plans pour remettre en cause les droits des travailleurs notamment la retraite, les conditions et temps de travail.

Les raisons de s'opposer à cette politique ne manquent pas.

Travailleurs du privé et public, retraités, chômeurs, étudiants... il est important aujourd'hui d'unir nos forces pour faire reculer patrons et gouvernement qui marchent main dans la main.